

N/REF : 17/03/2026 10H10 C:024870 I:36900
V/REF : OSMIL808240959
V/Email reçu le Mardi 17/03/2026 a 10H10

FONCIA FF IMMO

**1 PLACE DE METZ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : CALVAT
7 RUE ERNEST CALVAT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 18 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 RUE ERNEST CALVAT - GRENOBLE - CRECHE LES BAMBINS D'ABORD
06 80 13 10 22

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHÉES

Donneur d'ordre : M. B. CIANCIO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/03/2026 A 10H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE CANALISATION DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
EXTRACTION DE PAPIER TOILETTES ET TAMPON HYGIENIQUE
CONTROLE D'ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 18/03/26 a 10H51 M. B. CIANCIO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN